



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 04 FEVRIER 2023

Présents : Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jonathan CLEMENT, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN.

ABSENT EXCUSE : Arnaud MAISONNEUVE.

ORDRE DU JOUR :

- 9h00 : Accueil des participants ;
- Désignations Délégués et tables de marque (éliminatoires et qualificatifs) ;
- Championnats de France - Désignation des délégués ;
- Arbitrage - modifications éventuelles (Roger DREURE /André BOUTOT) ;
- Formations Tronc commun, arbitrage, BF1 et autres (Hélène BERTIN) ;
- Manuel du pétanqueur 2023 (Hélène BERTIN) ;
- Compétitions Jeunes (Sébastien PINEAU) ;
- Site comité (Sébastien PINEAU) ;
- Commission féminine (Joëlle GUILLAUMIN) ;
- Championnat des clubs, Coupe du Comité, Coupe de France (Xavier NYFFENEGGER) ;
- Trésorerie (Ghislaine DAAS) ;
- Textes et règlements ;
- Infos diverses (Roger MALBEC).

I – ACCUEIL SEMINAIRE :

Roger MALBEC remercie l'ensemble des membres du CDA pour leur présence et ouvre la séance.

II- DESIGNATIONS DELEGUES ET TABLES DE MARQUE (ELIMINATOIRES ET QUALIFICATIFS)

Le tête à tête jeunes au BCF de Montluçon est reporté. Le CDC jeunes est également annulé et de nouvelles dates seront redéfinies par la Commission Jeunes.

Le 19 mars : Tir de précision Open Féminin et jeunes : 8 arbitres sont désignés + 7 stagiaires en fonction du nombre d'inscriptions.

Le reste du tableau pour les différents championnats d'ALLIER, AURA et FRANCE 2023 est complété en ce qui concerne les tables de marque et les délégués.

III - ARBITRAGE - MODIFICATIONS EVENTUELLES (ROGER DREURE /ANDRE BOUTOT) :

Roger DREURE et André BOUTOT expliquent qu'ils ont fait la mise à jour de la liste de tous les arbitres du département :

- 44 arbitres : 36 arbitres départementaux, 6 arbitres régionaux, 2 arbitres nationaux.
- 7 stagiaires.

En ce qui concerne les stagiaires, chaque arbitre responsable de secteur doit programmer les 4 concours minimum obligatoires pour la validation de leur examen.

Les arbitres de plus de 65 ans doivent envoyer leur certificat médical avant fin février dernier délai.

Une formation aura lieu en novembre dirigée par Olivier MERLE et Philippe PAUTONIER. La dernière formation des arbitres a été faite par M. DELAUNAY, arbitre international.

Roger DREURE précise que pour le concours de tir du 19 mars, il y aura les 8 arbitres désignés + les stagiaires.

Par ailleurs il sera demandé fin mars à tous les arbitres quelles seront leurs disponibilités pour les CDC de septembre.

Michael FRIAUD souhaite intégrer la Commission arbitrage, l'ensemble des membres présents est d'accord.

Pour info, il est rappelé que la Fédé qui voulait raccourcir le temps à 1mn pour jouer la boule en provençal est revenue à celui de 1mn30.

Roger MALBEC donne les informations concernant le trophée des arbitres de l'AURA pour lequel il a posé la candidature de l'ALLIER pour février 2024. 6 arbitres par département seront concernés, donc 72 arbitres potentiels pour les 12 départements. Contact est pris avec le Centre Omnisport de VICHY pour l'hébergement et les repas. Le dossier est toujours à l'étude et dans l'attente de la réponse de Monsieur DELAUNAY.

IV – FORMATIONS TRONC COMMUN, ARBITRAGE, BF1 ET AUTRES (HELENE BERTIN)

Hélène BERTIN demande à tous les responsables de secteur de faire une relance le jour de la réunion de printemps auprès des clubs concernant le tableau qu'ils ont tous eu le jour du Congrès Départemental du 19 novembre car elle n'a pas eu beaucoup de retours.

- Le 3 décembre 2022 : Formation tronc commun à la Tour des Juges à VICHY : 1 échec sur 12 candidats.
- Les 14 et 15 janvier 2023, maison des boulistes à Clermont-Ferrand : Formation BF1 : 7 candidats. Examen le 21 janvier à Montluçon : 4 reçus sur 7.
- Les 28 et 29 janvier 2023 : Formation arbitrage au BCF de Montluçon avec examen le 29 : 7 candidats reçus sur 8 (4 pour le secteur de Vichy, 1 pour le secteur de Moulins, 1 pour le secteur de Montluçon et 1 pour le secteur Centre Allier).
- Le 25 février à la Tour des Juges à Vichy : 4 candidats vont passer le PSC1 (premier secours) et une seconde session le 11 mars.
- Une formation pour le BF2 doit être programmée à ANDREZIEUX au mois d'octobre prochain.

Par ailleurs Hélène BERTIN informe qu'elle a donné une première formation pour Gestion Concours dans le secteur de Vichy ; 15 personnes présentes. Elle va programmer d'autres dates pour les autres secteurs.

La formation des membres du Comité sera prise en charge par le CD03.

V - MANUEL DU PETANQUEUR 2023 (HELENE BERTIN) :

Hélène BERTIN demande à tous les responsables de secteur de rappeler le jour de la réunion de printemps à tous les présidents des clubs que les pubs pour le manuel 2024 doivent être données aux assemblées générales d'octobre ou au plus tard le jour du congrès départemental.

Il y a eu trop de pubs manquantes cette année d'où la nécessité d'adresser une amende équivalente à un ¼ de page.

Il est rappelé que rien n'a été demandé aux clubs en 2021 (pas de manuel papier, seulement une version numérique) et rien en 2022 (ligne budgétaire de 2021 non utilisée) mais qu'une publicité par club est obligatoire, et a toujours existé, pour participation au financement dudit manuel. Seuls les clubs créés pendant l'année en cours sont exonérés.

Décision est prise de ne pas distribuer les manuels aux clubs qui n'auront pas réglé l'amende.

Un sondage sera effectué aux réunions de secteurs du 3 mars pour savoir s'ils veulent toujours le manuel papier ?

VI – COMPETITIONS JEUNES (SEBASTIEN PINEAU) :

Le compte-rendu de la réunion de la Commission Jeunes est sur le site : Pour le Championnat départemental des clubs, une date est retenue pour les CRC TERRITOIRE AUVERGNE : 16 & 17 septembre 2023. Lieu à définir par A. KHALINI. 3 catégories uniquement (BENJAMIN-MINIME / CADET et JUNIOR). Une seule équipe sera qualifiée par catégorie.

Les nouveaux règlements sont disponibles sur le site du CD03 et de la FFPJP.

Une évaluation du potentiel des jeunes a été faite pour l'ALLIER.

Le logo de l'ALLIER devra être apposé obligatoirement sur les tenues pour les équipes qualifiées en CRC.

Le trophée Jeunes aura lieu le 8 avril.

Pour info, suite à la détection « jeunes », Marie-Lou PETIT a décidé de ne pas intégrer le Centre Régional d'Entraînement.

Le budget prévisionnel pour les différents championnats jeunes 2023 est arrêté à la somme de 5 000€.

VIII - SITE COMITE (SEBASTIEN PINEAU) :

Sébastien PINEAU a commencé de faire des corrections par rapport à l'organigramme et les membres du Comité Directeur. Il alimente régulièrement les informations à relayer aux clubs et aux joueurs. Un onglet « jeunes » est créé où sont mis les comptes-rendus des réunions.

Sur le portail, les différents documents pour inscriptions pour tous les Championnats et Coupes, feuilles de frais, etc...sont mis à jour régulièrement.

Un complément de formation pour le site du Comité sera fait par Sébastien PINEAU au profit de Xavier NYFFENEGGER et de Jonathan CLEMENT.

Roger MALBEC va reprendre contact avec les informaticiens de la Fédé en ce qui concerne la boîte mail du CD03.

IX - COMMISSION FEMININE (JOËLLE GUILLAUMIN) :

Joëlle GUILLAUMIN informe qu'une réunion de la Commission Féminine est prévue le 23 mars afin de préparer le semi-marathon OCTOBRE ROSE.

Cette journée est arrêtée le dimanche 1^{er} octobre au boudrome de Vichy. Le restaurant l'ATRIUM est suggéré pour les repas, il leur sera demandé s'il est possible de faire 3 services étant donné qu'il s'agit d'un semi-marathon.

X - CHAMPIONNAT DES CLUBS, COUPE DU COMITE, COUPE DE FRANCE (XAVIER NYFFENEGGER) :

Pour le CDC vétérans, la liste des capitaines est sur le site, il y a 151 équipes vétérans pour 2023 contre 152 en 2022. Le tirage des poules sera fait le 21 février pour les vétérans et le 28 février pour les Open et féminines. La liste des capitaines sera également mise prochainement sur le site pour permettre aux clubs de faire les vérifications et modifications éventuelles.

En Open en 2023 il y a 118 équipes inscrites contre 109 en 2022 et pour les féminines 36 équipes contre 27.

A noter qu'il n'y a pas beaucoup de clubs volontaires pour recevoir les journées de ces championnats. Il faudra reposer la question dans chaque réunion de secteur du 3 mars, faute de quoi on pourrait être contraint de limiter le nombre d'équipes par club.

Pour le Tir de précision, la compétition est OPEN mais s'il y a trop de candidats il y aurait lieu de faire des qualifications par club.

Pour la Coupe de FRANCE, les inscriptions s'arrêtent au 15 Février. Il y a 39 équipes d'inscrites à ce-jour comme en 2022

En Coupe du Comité : 69 équipes contre 75 l'an passé en OPEN mais il reste encore du temps pour s'inscrire, 24 équipes en Féminines contre 18 en 2022, 49 en Vétérans contre 31. On note donc une nette augmentation.

En ce qui concerne les tirages pour les rencontres il n'y aura pas de protection pour les secteurs.

XI - TRESORERIE (GHISLAINE DAAS) :

Pour le Congrès Départemental, le budget prévisionnel était de 3 500€, dépensé 2013.35€ et pour le Congrès National budget prévu 2 000€, dépensé 1 790.88€. Pour le manuel du pétanqueur, il avait été budgétisé 4 600€. Le coût est de 5 040€, il reste quelques règlements de clubs à percevoir ce qui doit permettre de le financer entièrement.

En ce qui concerne la trésorerie du Secteur Centre Allier, Roger MALBEC a décidé à la réunion organisée avec les présidents des clubs du 2 février, de rencontrer la Commissaire aux comptes avec la Trésorière Générale et le Responsable du secteur.

Les 4 responsables de secteur devront fournir les justificatifs pour tous les achats qu'ils feront avec la carte bancaire après accord préalable de la Trésorière générale.

XII - TEXTES ET REGLEMENTS :

Roger MALBEC informe qu'au Congrès d'EVIAN il a été demandé à ce qu'il y ait la parité hommes/femmes dans les Comités.

Par ailleurs, il souhaiterait créer un poste pour 2024 de Vice-Présidente déléguée si le Président est un homme ou inversement.

La Commission devra se réunir pour retravailler le règlement intérieur.

XIII - INFOS DIVERSES (ROGER MALBEC).

Pour info, La Fédération s'est engagée au Congrès d'EVIAN à donner les sujets décidés dans leur Comité Directeur au mois de septembre pour que ce soit annoncé aux Congrès Départementaux

Par ailleurs concernant les tenues des clubs pour les Championnats de FRANCE, pas de changement pour 2023 ni 2024. La décision de la Fédération se prendra post-2024, car la question des publicités sur les maillots se pose en raison des diffuseurs télévisés.

Une décision a été prise également à l'AURA, le nom du département, en l'occurrence ALLIER, devra être floqué dans le dos des tenues des joueurs qualifiés pour les Championnats de FRANCE.

La Commission Habillement doit rencontrer prochainement l'habilleur de chez SPORT'COM.

En fin de réunion, les procès verbaux des réunions du 20 décembre 2022 et du 13 janvier 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

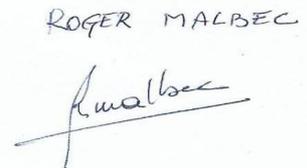
La séance est levée à 19H.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président
du Comité Départemental de l'Allier.



ROGER MALBEC